

PRÉJUGÉS ET SITUATIONS DE NON-EMPLOI

Par Jean Blairon

APPROCHE PRATIQUE DES USAGES SOCIAUX DES « PRÉJUGÉS »

Plutôt que de partir d'une définition théorique ou académique de la notion de « préjugé », je souhaiterais aborder la problématique qui nous réunit au départ de situations concrètes. Celles-ci sont tirées de mon expérience dans le cadre du projet « Bienvenue » conduit par la Fondation Roi Baudouin dans les années 1998-2002. Ce programme visait à soutenir des tentatives d'amélioration de l'accueil des publics précarisés dans les associations et organisations. Mon rôle consistait à soutenir les promoteurs de projet dans la mise en œuvre de celui-ci. En évoquant trois rencontres, je peux proposer une approche pratique des usages sociaux des préjugés à l'encontre des personnes privées du droit fondamental à disposer d'un emploi librement choisi ou librement accepté, droit fondamental consigné dans la charte européenne des droits fondamentaux.

La question de la réciprocité

La rencontre avec un commissaire de police préoccupé des comportements discriminatoires que pouvaient subir les personnes d'origine étrangère m'avait conduit à discuter avec lui de la politique de formation sur laquelle il comptait s'appuyer pour faire cesser ces comportements. Le commissaire comptait sur une formation à l'interculturalité, pour permettre à ses agents, via une meilleure information notamment, de mieux comprendre le sens des situations concernées. Le commissaire fondait son choix sur une manière de principe de réciprocité, qu'il reliait à sa propre formation comme agent ; son mentor lui avait en effet dit : « N'oublie jamais que ce pourrait être toi de l'autre côté ; traite la personne comme tu voudrais l'être toi-même. »

Cette expérience nous montre que le préjugé constitue d'abord une non mise en œuvre de pareil principe de réciprocité.

Des représentations contestables

La discussion avec l'équipe sociale d'un CPAS qui souhaitait diminuer la pression qu'impliquait l'attente collective préalable aux rendez-vous met en lumière que les personnes concernées étaient convoquées ensemble à la première heure de la journée. Le débat montre que ce choix repose sur une représentation particulière des missions et du public : celui-ci devrait être éduqué, et il faut notamment lui « réapprendre à se lever le matin » (puisque ces gens n'ont rien d'autre à faire).

Cette représentation ne tient pas la route par rapport à une connaissance de la vie réelle des personnes concernées : beaucoup d'entre elles manquent d'un « réseau de soutien »¹ et doivent donc s'affairer à trouver seules les solutions de bricolage qui vont leur permettre de survivre ; elles ne sont donc pas, loin s'en faut, inactives. D'autre part, le vécu du temps des personnes soumises à des conditions de vie déstructurées n'est pas pris en compte par cette représentation. Pierre Bourdieu a notamment

1 Pour une définition de ce terme, cf. J. Fastrès, www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau2_beneficiaires.pdf.

mis en évidence que la capacité organisationnelle (notamment de projection, de stratégie) était significativement liée au fait d'être mobilisé, essentiellement par un travail, de telle façon que l'on est « tout à son affaire »².

Par contre, chez les professionnels, on assiste souvent, du fait de la montée en puissance de la concurrence entre agents et de la peur du déclassement, à une sur-valorisation de l'importance de la stratégie, du calcul et de la projection (notamment dans le temps). Cet exemple nous apprend que le préjugé en matière de situations de non-emploi s'appuie souvent sur des représentations non confrontées à la réalité de celui, celle ou ceux qu'elle désigne et de surcroît aveugles sur le rôle de la position sociale de ceux qui embrassent ces représentations. Nous avons donc affaire à des représentations non confrontées (à la réalité vécue des personnes concernées) et désancrées (par rapport à la position sociale de ceux qui les utilisent).

Des généralisations qui pêchent par abus et par déni

La rencontre d'une équipe d'un autre CPAS m'avait confronté à une situation de crise vécue par une équipe qui ressentait que les usagers étaient « de plus en plus violents » ; un agent avait même lancé : « vous savez, ici, ce sont tous des psychopathes ! ».

L'analyse critique de la situation montre qu'on évoquait un seul événement, où un bénéficiaire était venu se plaindre véhémentement du retard de paiement de son allocation (retard dû à une grève de la poste) ; l'assistant social n'avait pas osé « descendre » (leurs bureaux étaient à l'étage) à l'accueil ; l'utilisateur était sorti en colère et, une fois dehors, avait brisé une petite vitre avec son poing...

L'anecdote montre que le préjugé s'appuie souvent sur une généralisation abusive (« ils sont tous... ») et qu'il peut être aveugle sur la violence institutionnelle dans laquelle il est pris et sur le rôle que celle-ci peut jouer par rapport aux comportements.

Une définition à partir du registre pratique

A partir de ces usages sociaux révélateurs, nous pouvons mettre en lumière les composantes suivantes des préjugés à l'égard des personnes privées d'emploi :

- ils s'appuient sur une absence de réciprocité ;
- ils usent de représentations désancrées et non confrontées à la réalité de celui, celle ou ceux qu'elles désignent ;
- ils procèdent par généralisation abusive ;
- ils font l'impasse sur la part de production institutionnelle des comportements.

En termes d'effets, le préjugé constitue une violence symbolique qui « échappe aux regards comme aux sanctions », pour reprendre cette expression de Pierre Bourdieu.

LUTTE CONTRE LES PRÉJUGÉS ET ACTION PRÉVENTIVE

L'expression de Pierre Bourdieu trouve sa place dans une réflexion générale que le sociologue a consacrée à la « loi de reproduction de la violence ». Cette réflexion permet de distinguer trois types de violence³ et leur enchaînement catastrophique.

Nous trouvons d'abord les **violences de structure**, qui sont celles des marchés dérégulés (du travail, du logement, de l'enseignement...). Celles-ci se trouvent relayées par des **violences symboliques** peu visibles, qui se trouvent au cœur des interactions (par exemple dans les échanges entre un

2 Pour une démonstration approfondie de ce point, cf. notre étude « Travail social et capital culturel », www.intermag.be/images/stories/pdf/etude_cpas_esneux.pdf.

3 P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.

professionnel et un bénéficiaire). Le cumul de ces violences conduit ceux qui en sont les victimes à s'en faire eux-mêmes les protagonistes (**violences de réponse**), soit contre eux-mêmes (assuétudes, dépression, suicide...) soit contre les autres – d'une manière cette fois visible et souvent répréhensible. Pierre Bourdieu affirme dès lors fortement :

« C'est pourquoi, si l'on veut réduire réellement ces formes de violence visible et visiblement répréhensible, il n'y a pas d'autre voie que de réduire la quantité globale de violence qui échappe aux regards et aux sanctions, celle qui s'exerce au jour le jour dans les familles, les usines, les ateliers, les banques, les bureaux, les commissariats, les prisons, ou même les hôpitaux et les écoles, et qui est, en dernière analyse, le produit de la violence inerte des structures économiques et des mécanismes sociaux relayés par la violence active des hommes. »⁴

On peut penser qu'agir de la sorte impliquerait

- d'identifier les **constellations de sens** qui circulent dans le corps social et y alimentent la violence symbolique en la justifiant ;
- de délégitimer ces constellations, notamment en se rendant sensible aux effets inacceptables qu'elles produisent ;
- enfin, de déconstruire ces constellations en leur substituant des regards plus fondés.

QUATRE CONSTELLATIONS DE SENS QUI FRAPPENT DANS LES SITUATIONS DE NON EMPLOI

Pour proposer ces quatre constellations, je m'appuie sur un certain nombre de recherches participatives menées par RTA, notamment sur les jeunes catégorisés comme « NEET » (Not in Employment, Education or Trainig – triple Ni, ni à l'emploi, ni dans un cursus d'enseignement ni en formation)⁵.

La désactivation

Cette famille de préjugés conduit à se représenter les personnes en demande d'emploi comme en situation d'apathie, à les caractériser par une absence de volonté, comme étant par conséquent à stimuler : une fois dûment réanimées, elles ne pourraient que trouver ce qu'elles ne cherchent pas...

Cette représentation ne résiste pas à l'examen des faits.

La lutte pour la survie à laquelle trop de nos concitoyens sont condamnés les contraint à une sur-activation dans la durée à laquelle bien peu de présumés « activés » résisteraient. On peut considérer que la trajectoire d'« Océane », vingt ans, est ainsi emblématique.

Ayant réussi une sixième professionnelle, elle se laisse convaincre par ses enseignants de mener à terme une septième année, qui est supposée lui offrir un bien meilleur diplôme ; celui-ci s'avérera pourtant un obstacle à l'entrée dans une formation socio-professionnelle qui correspond à son projet (les personnes détentrices d'un diplôme de niveau secondaire supérieur – « CESS », comme les étudiants ayant réussi une septième professionnelle, ne constituent plus un public éligible pour les associations actives dans la formation socio-professionnelle !).

Océane n'étant pas en mesure de contribuer au coût de son hébergement chez son père, les conflits avec sa belle-mère sont permanents. Elle vit dans la rue, travaille « au noir » pour un patron qu'elle satisfait par ailleurs pleinement. Elle bénéficie souvent d'une place (non garantie) dans un abri de nuit qui ne convient pas vraiment pour une fille aussi jeune. Elle a fait des démarches qui lui laissent augurer d'une embauche dans une entreprise moyenne, mais elle sait que ce travail sera incompatible

4 P. Bourdieu, *op.cit.*, p. 276.

5 Cf. notre recherche « Qu'ont à nous apprendre les « NEETs » ? Politiques sociales et violence symbolique », www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412.

avec les règles de vie communautaire de l'abri de nuit. Il lui faut de toute urgence trouver un logement, mais l'étiquette « CPAS » risque de l'en empêcher...

On voit bien ici que ce que Robert Castel appelle l'axe de l'intégration (qui concerne le travail, avec des situations allant de l'emploi garanti à l'absence d'emploi) et l'axe de l'insertion (le fait de pouvoir s'appuyer ou non sur des solidarités socio-familiales, soit un réseau de soutien) sont dans une relation de **co-production permanente : une difficulté rencontrée sur un des axes peut en produire une autre sur le second, et inversement**.⁶

Les politiques d'activation ne tiennent aucun compte de cette relation de co-production, et elles relèvent dans bien des cas d'une violence symbolique : elles imposent à la vie quotidienne de correspondre aux découpages bureaucratiques...

L'abus

Les politiques actuelles abusent tellement de la catégorie de l'abus que la Secrétaire d'Etat qui a en charge la lutte contre la pauvreté... s'est aussi adjoint la responsabilité de la lutte contre... la fraude sociale.

Nous avons affaire ici à une généralisation (plus d'une étude montre que les cas de « fraude sociale » sont marginaux) et à une absence de réciprocité patentées. Les abus de certaines banques n'ont pas conduit à une lutte contre le système bancaire ; les abus de tel ou tel Ministre n'ont pas conduit à une remise en cause des prérogatives de l'Exécutif ; l'utilisation par tel ou tel membre de la famille royale de l'argent public à des fins privées n'a pas donné lieu à la création d'un corps d'enquêteurs spécialisés, etc.⁷

La violence la plus grande relève toutefois du déni.

Les sociologues du travail ont bien mis en lumière l'existence d'une part désintéressée, « extra-contractuelle », dans le comportement des travailleurs : ceux-ci se donnent une utilité sociale, mettent en place des stratégies créatives propres dont la réussite de la production dépend, trouvent dans le travail l'occasion d'une socialité libre.

L'abus de la catégorie de l'abus revient à dénier que **cette part existe chez tous**, et de façon singulière chez les personnes privées du droit à l'emploi (Océane, par exemple, est devenue un véritable bureau de renseignement à propos des droits et des aides efficaces pour ses compagnons d'infortune).

Ce déni peut aller jusqu'à exiger un bénévolat obligatoire en contrepartie des prestations sociales (pour priver ces personnes définitivement de leur droit fondamental au travail ?).

Ce comportement n'est guère surprenant de la part d'une société qui feint de ne pas voir que **la production des conditions de toute production** fait l'objet d'une sur-exploitation éhontée. Par production des conditions de toute production, nous entendons la production, par les enseignants, les travailleurs culturels et sociaux, les agents des services publics, du fondement sine qua non de toute production : les connaissances, la créativité, la confiance – et notamment la confiance dans le fait que le « jeu social » (par exemple l'acceptation des contraintes impliquées par la vie en société) est possible et mérite d'être joué.

Cet immense travail non-marchand est aujourd'hui (dé)considéré comme des dépenses abusives par ceux qui sont les premiers à en profiter : pensons par exemple aux menaces qui pèsent sur les « Aides Publiques à l'Emploi » (APE).

La désocialisation

Les politiques sociales ne craignent pas d'affirmer que les personnes privées d'emploi doivent être « resocialisées », comme si elles étaient devenues sauvages.

6 Pour une démonstration plus complète, *idem*, pp. 24 et sq.

7 Cf. « En haut et en bas, emprise de l'Etat et positions sociales », www.intermag.be/images/stories/pdf/En_haut_et_en_bas.pdf.

La pensée de Robert Castel devrait suffire à faire taire ce préjugé, puisqu'il a prouvé qu'il fallait distinguer les mécanismes qui peuvent dégrader une intégration par le travail de ceux qui pouvaient conduire à l'isolement par la privation des solidarités socio-familiales.

Mais une dégradation de la situation d'insertion comme la perte d'un réseau de soutien n'implique pas la perte de la capacité à entrer en relation.

Ce que l'on met derrière l'expression, qui se veut pudique, de « resocialisation », c'est en fait une série d'exigences normatives que respectent plus ou moins ceux dont tous les droits fondamentaux sont respectés – et que les personnes dont ces droits sont bafoués devraient malgré tout faire leurs. La violence symbolique devient extrême lorsque l'on prétend que c'est à cause de ce respect insuffisant qui leur est imputable qu'elles ne trouvent pas d'emploi...

Nous comprenons mieux dans ce contexte l'anecdote racontée par Alain Touraine à propos d'un jeune qui dit haïr les enseignants et les travailleurs sociaux : « je les hais parce qu'ils nous mentent, ils veulent nous intégrer dans une société désintégré »⁸.

La violence

Les bénéficiaires d'aide sociale seraient, dit-on, « de plus en plus violents ».

C'est évidemment faire l'impasse sur la production institutionnelle de la violence, comme l'a montré Pierre Bourdieu.

C'est aussi méconnaître les effets du **stigmat** que le cumul des préjugés peut produire.

En effet, la vie sociale connaît des situations où un attribut jette un discrédit durable et profond sur la personne ou le groupe de personnes qui en est pourvu. Ce peut être, selon le mot d'Erving Goffman, une « tare du comportement » (réputée telle), ou une caractéristique ethnique ou encore un mixte de ces deux attributs.

On peut constater que dans notre société, où les maîtres de la production s'ingénient à raréfier ce grand intégrateur qu'est le travail, la privation de celui-ci produit ce qu'on peut appeler un « stigmat d'hétérogénéité »⁹.

Les conséquences du stigmat sont terribles : celui qui en fait l'objet est en quelque sorte rejeté de la sphère des normaux, c'est-à-dire in fine des humains (tels que les normaux les définissent).

Cette violence symbolique ultime conduit à des réactions contrastées, qui vont du repli sur soi à l'agressivité de défi, en passant par le fait de sur-jouer l'attribut.

La « violence » des personnes privées du droit fondamental à l'emploi gagnerait ainsi à être référée aux transformations profondes que la situation de stigmatisé fait subir à la tenue des relations sociales¹⁰.

POURQUOI UN TEL SUCCÈS DE CES CONSTELLATIONS DE SENS ?

Il convient probablement de se demander, en conclusion, ce qui peut assurer le succès de tels préjugés auprès de tant de responsables politiques et d'une partie significative de l'opinion publique.

L'influence des positions sociales n'est probablement pas étrangère à un tel succès.

L'éclatement du groupe populaire, qui tend désormais à opposer les travailleurs garantis, les travailleurs non garantis et les personnes que Robert Castel décrit comme en proie à des processus de désaffiliation peut en effet produire de la peur et du rejet – ou à tout le moins des velléités de distinction (« je ne suis pas comme eux ») qui peuvent miner l'attitude de réciprocité.

8 Cette anecdote a fait l'objet d'une mise en images sur le blog du délégué Général aux Droits de l'Enfant enlignedirecte.be : enlignedirecte.be/p-o-m/p-o-m-2/#more.

9 Voir la démonstration de J. Fastrès et S. Hubert dans « De Charybde en Scylla ? petites chroniques d'une intégration impensée, les Roms en Wallonie », www.intermag.be/images/stories/pdf/etude_roms.pdf.

10 E. Goffman en a réalisé une analyse approfondie dans son ouvrage *Stigmat, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.

Un deuxième facteur concerne ceux que Castel appelle les « désaffiliés par le haut » : ceux qui croient ne devoir leur succès qu'à leur seule industrie et leur seul mérite, et qui n'ont de cesse que de chercher à s'exempter de toute contribution à la vie en société.

Ces personnes – dont font partie tant de « responsables » – se caractérisent par :

- une désocialisation (elles jouent avec les règles pour justifier leur non contribution : exil fiscal, jeu avec le droit comme la création d'une fondation, etc.) ;
- une assuétude à la vitesse et à l'illusion de maîtrise, qui conduisent subrepticement à se satisfaire de raisonnements fort légers ;
- une sur-valorisation de la stratégie qui conduit à une dévalorisation de l'authenticité (au profit d'une « Realpolitik », comme l'avance Bourdieu) ;
- une dé-liaison de la parole donnée : le succès semble désormais dépendre du fait de ne se sentir tenu à quelque lien que ce soit, qu'il s'agisse des actionnaires par rapport aux travailleurs, des producteurs par rapport à ceux qui produisent les conditions de leur production, voire dans certains cas, des élus par rapport à leurs électeurs...

La situation de « désaffilié par le haut » expose ainsi aux préjugés par rapport aux « désaffiliés par le bas » et assure dramatiquement une partie du succès de ceux-ci dans le corps social et dans les politiques qui sont décidées à leur intention et, de plus en plus, à leur encontre.